#

* Date : 04-11-2016
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2016036493
* Author : SERVICE PUBLIC FEDERAL CHANCELLERIE DU PREMIER MINISTRE ET AUTORITE FLAMANDE

Ordres nationaux

L'arrêté royal du 30 août 2016 dispose ce qui suit :

Article 1
er. La Décoration civile est accordée aux fonctionnaires suivants de l'Autorité flamande, « Agentschap Innoveren en Ondernemen » (Agence de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat) :

POUR PLUS DE 25 ANNEES DE SERVICE

Médaille civique de première classe

Mme Cleirens, Barbara, collaborateur

POUR PLUS DE 35 ANNEES DE SERVICE

Croix civique de première classe

M. De Vos, Johan, conseiller de l'IWT (Agence d'Innovation par les Sciences et la Technologie)

Art. 2. Le Premier Ministre est chargé de l'exécution du présent arrêté.

L'arrêté royal du 30 août 2016 dispose ce qui suit :

Article 1
er. La Décoration civile est accordée au fonctionnaire suivant de l'Autorité flamande, Département de l'Economie, des Sciences et de l'Innovation :

POUR PLUS DE 25 ANNEES DE SERVICE

Médaille civique de première classe

M. Spyns, Peter, chercheur

Art. 2. Le Premier Ministre est chargé de l'exécution du présent arrêté.

L'arrêté royal du 30 août 2016 dispose ce qui suit :

Article 1
er. La Décoration civile est accordée aux fonctionnaires suivants de l'Autorité flamande, Département de l'Emploi et de l'Economie sociale :

POUR PLUS DE 25 ANNEES DE SERVICE

Médaille civique de première classe

M. Herreman, Danny, collaborateur

Mme Inghelbrecht, Lena, spécialiste en chef

Mme Linskens, Caroline, collaborateur

Mme Paternoster, Johanna, conseiller en chef

Mme Vandewijer, Agnes, collaborateur

POUR PLUS DE 35 ANNEES DE SERVICE

Croix civique de première classe

Mme Cromphout, Lena, adjoint du directeur

M. De Noyette, Marc, collaborateur

Art. 2. Le Premier Ministre est chargé de l'exécution du présent arrêté.